

Gouvernance et développement des territoires

Ce programme vise à comprendre comment s'articulent les différents niveaux de l'action publique au sein des territoires ; ainsi que de maîtriser les mécanismes de décentralisation et de déconcentration indispensables au développement de ces derniers.

Sommaire

- [Modalités pratiques et inscription](#)
- [Public visé](#)
- [Prérequis](#)
- [Profil des intervenants](#)
- [Objectifs de la formation](#)
- [Programme / thématiques](#)
- [Modalités pédagogiques](#)
- [Évaluation](#)
- [Contact](#)

Le modèle administratif français a connu depuis le XVIII siècle des dynamiques successives et parfois conjointes de déconcentration et de décentralisation des pouvoirs. Ce dernier processus, qui s'accélère notamment à partir des années 1980, a donné aux collectivités locales des prérogatives accrues tel qu'un renforcement de leur autonomie financière et la mise à disposition de nouveaux outils de démocratie directe locale. Cette dynamique a cependant fait émerger depuis le risque d'un enchevêtrement des responsabilités imputées aux deux niveaux de l'action publique, et d'un surcoût de cette dernière, ce qui a conduit depuis à des arbitrages politiques fluctuants. Dans ce contexte, les enjeux sont multiples : assurer une coordination fluide entre l'Etat et les collectivités, garantir une répartition claire des compétences et des budgets, et promouvoir une décision partagée capable de répondre aux défis contemporains qui s'imposent à la gestion des territoires, notamment celui de la transition écologique. Le besoin croissant de participation et de proximité formulé par les citoyens appelle par ailleurs aujourd'hui à un effort de concertation accru de la part de l'Etat, qui doit ainsi composer avec de nouveaux acteurs du dialogue territorial, d'où le concept de gouvernance. L'Etat doit enfin rester garant d'une action cohérente et à même de limiter les disparités territoriales, notamment face à des crises - environnementales, sanitaires ou sociales – de plus en plus fréquentes.

Modalités pratiques et inscription

Durée | 5 jours

Langue | Français

Dates | Du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2026

Modalités de formation | Présentiel

Niveau | Perfectionnement

Lieu | INSP, 2, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris

Tarif | 1470 € pour les candidats non boursiers du gouvernement français

Inscription | Ouverture des inscriptions prochainement

Public visé

Cadres supérieurs et dirigeants de la fonction publique (fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière) fonctionnaires parlementaires et élus.

Cette formation, comme l'ensemble de notre catalogue des programmes internationaux courts (Pic), s'adresse aux cadres rattachés à des institutions étrangères (non françaises), plus d'information dans nos [modalités d'inscription](#).

Prérequis

La formation ne nécessite aucun prérequis pédagogique et repose sur une démarche volontaire.

Profil des intervenants

Administrateurs cadres de la fonction publique d'Etat ou territoriale, experts des politiques publiques ou du dialogue territorial.

Objectifs de la formation

- Connaitre le cadre administratif et financier de la gouvernance des territoires en France
- Comprendre le fonctionnement du maillage territorial dans la conception et le pilotage de l'action publique
- Appréhender le rôle de ces acteurs dans le développement et la gestion de crises au niveau territorial
- Participer à une réflexion collective et un échange de bonnes pratiques entre participants

Programme / thématiques

✓ **Introduction à l'organisation territoriale française**

- Les acteurs de la gouvernance et du développement des territoires
- Les articulations entre les différents niveaux de gouvernance
- Les processus de décentralisation et déconcentration et les récentes réformes appliquées

✓ **La gouvernance locale : enjeux et spécificités**

- Le rôle des préfectures et les différents niveaux de collectivités territoriales
- La gouvernance locale et la relation élus-administration au niveau territorial
- La mobilisation de ressources financières au sein des collectivités

✓ **La coordination des acteurs territoriaux dans la conduite des politiques publiques**

- La répartition des compétences et des budgets entre l'Etat et les collectivités territoriales
- Le rôle et le fonctionnement des contrats de territoire
- Les outils de pilotage et de suivi des politiques publiques

✓ **Le développement des territoires confronté à la gestion des crises**

- Le rôle des acteurs socio-économiques et associatifs dans le développement des territoires
- De l'approche de l'attractivité à celle de la résilience
- Coordonner la gestion des crises entre les différents acteurs publics territoriaux

Modalités pédagogiques

La formation articule des apports thématiques, théoriques et méthodologiques à des cas pratiques.

L'approche pédagogique favorise les échanges entre auditeurs et avec les intervenants, afin de partager les expériences – nationales et individuelles - et pratiques propres à une administration ou un pays.

Évaluation

La pertinence de la formation et de la méthodologie pédagogique est évaluée par les participants au travers d'un questionnaire anonyme. Un tour de table est également réalisé en fin de formation pour établir un bilan collectif de ses apports.

Modalités d'inscription

Profil des candidats, inscriptions, participation à la formation, bourse d'études et frais d'inscriptions...

Retrouvez toutes les informations essentielles pour vous inscrire aux programmes internationaux courts de l'INSP !



Contact

Vous avez des questions ? Contactez-nous !

Contacter les équipes